ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'un CRA en Loire-Atlantique

Question écrite n° 35340

Texte de la question

Mme Anne-France Brunet alerte M. le ministre de l'intérieur sur la nécessité de construire un centre de rétention administrative (CRA) à Nantes. Particulièrement vétuste, le CRA de Nantes a fermé ses portes en 2009 et n'a jamais été remplacé. Les étrangers qui font l'objet d'une décision d'éloignement sont dès lors redirigés vers le CRA de Rennes ou dans la région parisienne, dans l'attente de leur renvoi forcé. Cette situation engendre des difficultés pour l'administration et les forces de l'ordre mais aussi pour les étrangers concernés. Le transfert des migrants dans des CRA éloignés mobilise des effectifs et des véhicules des forces de l'ordre, ce qui les rend encore moins présents sur le terrain. Dans ce contexte, elle souhaite attirer l'attention de M. le ministre sur la nécessité de bâtir un CRA dans les Pays de la Loire afin de rendre effective la justice de proximité. Elle rappelle aussi la nécessité que les structures d'accueil des migrants en situation irrégulière soient en bon état de façon à les accueillir dignement.

Données clés

Auteur : Mme Anne-France Brunet
Circonscription : Loire-Atlantique (3e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 35340
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 mars 2021
Question publiée au JO le : 29 décembre 2020, page 9675
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)